

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE RÉSEAU

Du 6 NOVEMBRE 2014

PRÉSENTS

- Messieurs CANTO, LERAY maires de Marcillé-Raoul et St Rémy du Plain
- Les enseignants des écoles :
 - Mesdames PLAY-TALLEC, DELAPLACE, GAILLOT, NGASSA, CANTO, BUORS, AMIS, HEMMER
 - Messieurs BRAULT, SMITH
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de St Rémy du Plain):
 - Mesdames MANGENOT, BEAUCHER, LAGREVE
 - Monsieur HIRBEC
- Les représentants des parents d'élèves suppléants (école de St Rémy du Plain):
 - Madame METAIS
- Les représentants des parents d'élèves titulaires (école de Marcillé Raoul):
 - Mesdames THERON, GUEZENNEC, MENIER
- Les représentants des parents d'élèves suppléants (école de Marcillé Raoul):
 - Mesdames JAMES, RENAULT
 - Monsieur ERNOUL
- ATSEM :
 - Mesdames L'HONORE, DEMANGE, FREITAS.
- Coordinateur TAP Marcillé : Monsieur Plé

ABSENTS EXCUSÉS

- Madame LEFORT- OGER, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mesdames ROUSSELOT, MONDJOLIAN, enseignantes
- Mesdames K'BIDI, LE NABEC, RAMANANTSIHOARANA représentantes des parents d'élèves.

1- PRÉSENTATION DES MEMBRES PARTICIPANT AU CONSEIL DE RÉSEAU

Mouvement du personnel enseignant :

- A Marcillé, M. SMITH (CM1/CM2) remplace Mme LEFLOCH. Mme HEMMER complète les temps de service de Mme ROUSSELOT et de Mme DELAPLACE.
- A St-Rémy, Mme GAILLOT remplace Mme THOMAS (classe PS/MS). Mme NGASSA a pris en charge la classe des MS/GS et est complétée, à mi-temps, par Mme AMIS. Mme HUARD remplace Mme NGASSA dans la classe de GS/CP, elle est actuellement en congé (remplacée par Mme CANTO). Mr BRAULT garde la classe de CP.
- Les directeurs bénéficient d'une journée de décharge (6h):
 - Madame PLAY-TALLEC est déchargée le mardi et 1 mercredi sur 4.
 - Monsieur BRAULT est déchargé par Madame BUORS le jeudi et 1 mercredi sur 4.

2- INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ÉCOLE

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 10 octobre.

Ecole de St Rémy : 163 inscrits, 26 votants, 4 bulletins nuls : 22 suffrages exprimés, soit un taux de participation de 15.95 %.

Ecole de Marcillé : 183 inscrits, 76 votants, 2 bulletin nul : 74 suffrages exprimés, soit un taux de participation de 41.5 %.

Les nouveaux représentants des Parents d'Elèves :

SAINT-REMY	
Les 4 parents titulaires élus sont : - Monsieur HIRBEC - Madame MANGENOT - Madame BEAUCHER - Madame LAGREVE	Suppléante : - Madame METAIS
MARCILLE RAOUL	
Les 5 parents titulaires élus sont : - Madame LE NABEC - Madame THERON - Madame GUEZENNEC - Madame MENIER - Madame K'BIDI	Les 5 parents suppléants élus sont : - Madame JAMES - Madame RENAULT - Monsieur ERNOUL - Madame RAMANANTSIHOARANA - Madame MIRONNET

3- EFFECTIFS ET REPARTITIONS

Tableau des 9 classes du réseau

MARCILLE		SAINT-REMY	
10 PS/ 14 MS	Mme MONDJOLLIAN	15PS/ 10 MS	Mme GAILLOT
22 CE1	Mme ROUSSELOT Mme HEMMER	9 MS/17 GS	Mme NGASSA Mme AMIS (lundi – mardi-1/2 mer)
26 CE2	Mme PLAY-TALLEC Mme NIVET (remplacée par Mme VIET jusqu'en Janvier)	14GS/ 8 CP	Mme HUARD (congé) Mme CANTO (remplaçante)
11 CM1/ 14 CM2	Mme DELAPLACE Mme HEMMER	22 CP	Mr BRAULT Mme BUORS (jeudi + ¼ mer)
10 CM1/ 15 CM2	Mr SMITH		
TOTAL RER : (122 + 95) = 217 élèves (229 rentre 2012)			

* Les réunions de rentrée de chaque classe ont eu lieu au mois de septembre.

4- RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Une lecture du règlement intérieur a été effectuée par M. BRAULT. Quelques changements ont été apportés, notamment sur les horaires des écoles. Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité des voix.

5- ACTIONS PÉDAGOGIQUES PRÉVUES

Actions communes aux deux écoles :

- Projet musique : Les séances ont débuté avant les vacances de la Toussaint, avec l'intervenante Céline Jouzel. Les classes de la GS au CM2 sont concernées. L'intitulé de l'action pour Marcillé est « Une histoire de marins en chansons » et celui de Saint-Rémy est « Instruments en folie ».

- Salle de sport d'Antrain : Les élèves s'y rendent le mardi matin ou le jeudi après-midi, en fonction des périodes. Cette salle est pourvue d'un dojo et d'un terrain. Le transport est assuré par la Communauté de Commune.

Piscine : les CP et CE1 se rendront à la piscine de Liffré le lundi matin (9h40) au troisième trimestre (à partir d'avril).

École de St Rémy :

- Les CP se rendront à un concert éducatif à Rennes en février (Orchestre de Bretagne)
- Une correspondance de la classe MS/GS avec une classe maternelle d'Andouillé Neuville a été mise en place.

École de Marcillé :

- Une classe de Mer est prévue pour les CE et les CM le 27 et 28 avril. Elle se déroulera à Saint Malo.
- Les élèves de l'école de Marcillé Raoul participeront à une course de Solidarité le 21 novembre.
- L'ensemble des élèves de l'école assisteront au spectacle « De toi à moi en passant par ma chaise » le 16 décembre.

6- T.A.P.

École de St Rémy :

- M LERAY a présenté le fonctionnement des TAP sur l'école de ST Rémy :
Les activités du vendredi après midi sont organisées autour de 4 groupes encadrés par 2 adultes. Les activités de la première période ont été des activités sportives, des activités manuelles, ou des activités de jardinage.

École de Marcillé :

- M CANTO et M PLE ont présenté le dispositif TAP de Marcillé. Les élèves de maternelle sont pris en charge par Mme L'HONORE et Mme VALLEE.
4 adultes encadrent les élèves de CE et de CM. Des activités manuelles, jeux de société ou jeux collectifs dans la cour sont proposés aux élèves. Un planning des activités a été établi pour la période jusqu'à Noël. Les parents souhaiteraient avoir connaissance de ce planning.
La mairie rappelle l'importance des inscriptions préalables (avant les vacances précédant la période).

7- ENTRETIEN DES ÉCOLES - DEMANDE DE MATÉRIEL

École de Marcillé :

- 5 ordinateurs portables ont été achetés.
- Une isolation entre le bureau de la directrice et la bibliothèque est prévue pour des questions de confidentialité.

École de Saint-Rémy :

- Le filet de la structure a été réparé.
- Un aménagement de la ruelle des écoles a été réalisé (barrière).
- La VMC de l'école est défectueuse, des études sont en cours pour savoir si on peut la réparer ou si on doit la changer.

8- GARDERIE

Les représentants des parents d'élèves ont relayé le questionnement des parents à propos de la garderie : étroitesse des locaux et vétusté.

M. LERAY a précisé que le plan du projet définitif d'une nouvelle garderie a été validé le 2 septembre.

L'appel d'offres pour les travaux devrait commencer en janvier 2015.

Certains parents se sont plaints que les enfants se nettoyaient les mains dans une baignoire. Un marchepied permettant d'accéder à l'évier sera acheté pour faciliter le lavage des mains.

9- SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE DE MARCILLE

La question de la sécurité aux abords de l'école de Marcillé a été abordée. Le souci se pose au niveau du passage piéton et de la vitesse de certains automobilistes. M. CANTO va demander aux agents municipaux de regarder pour remettre en fonctionnement le feu de signalisation. Il précise également qu'un appel aux gendarmes pourra être fait.

10- CLASSE MATERNELLE DE MARCILLE

Les représentants des parents d'élèves ont questionné M.CANTO sur la classe préfabriquée maternelle. M. CANTO a répondu qu'une étude de réhabilitation de l'habitation en face de l'école doit être faite par ESPACIL. Suite à cette étude, les élus décideront de la faisabilité d'une nouvelle classe pour la maternelle.

11- CANTINE DE MARCILLE

Certains parents d'élèves s'inquiètent du fait qu'il n'y aurait pas de « 2^{ème} service » pour les élèves de CM qui mangent en premier alors qu'ils sont plus grands et ont donc besoin de plus manger. Mme DESJARDIN, responsable de la cantine, informée au lendemain du Conseil de Réseau tient à souligner que ce n'est pas le cas. Il y a bien un deuxième service pour les CM qui le souhaitent.

Mr BRAULT
Directeur de l'école de St Rémy du Plain

Mme PLAY-TALLEC
Directrice de l'école de Marcillé-Raoul